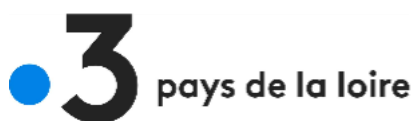




COMPTE-RENDU

Pays de la Loire – Instance de proximité

LUNDI 9 FÉVRIER 2026



Vos représentants de proximité

Pour la CGT Éléonore DUPLAY, Simon RIHOUEY et Yann LEDOS

Pour FO Pierre-Érik CALLY

Pour SUD Julien LEFER

Pour la direction

Christine VILVOISIN, Anne-Sophie MASSET, Olivier MICHEL, Thibault DROUZY et Camille DE MAINTENANT

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE

Atelier de production

Un point peut-il être fait sur les co-productions et sur les projets de l'antenne au regard des restrictions budgétaires annoncées sur le réseau ?

► L'enveloppe budgétaire de notre antenne a été réduite. L'émission "La Collab" a été reconduite pour une saison 4, de même que les émissions "Envie Dehors" et "Ici et Vous" sont reconduites jusqu'en juin, avec une réflexion sur d'éventuels doublons sur des interviews qui peuvent être réalisées par la rédaction.

Un pilote doit être réalisé sur une émission autour des fêtes patrimoniales.

Un comité de lecture a eu lieu en janvier pour les documentaires, un autre aura lieu le 5 mars. Une série sur l'hôpital de Nantes va être tournée avec des portraits croisés et un regard sur le chantier du nouvel hôpital.

La direction réfléchit aussi à développer le numérique et le streaming en fonction des événements, sportifs notamment, en récupérant des flux. Notre antenne pourrait récupérer les championnats de France de vélo à Chantonnay, qui a un signal inter.

À Angers, une galerie contemporaine à la cathédrale Saint Maurice doit être inaugurée avec une série d'événements prévus. On pourrait récupérer le signal inter et l'enrichir par un apport éditorial.

La direction liste toutes les captations sport et culture qu'on pourrait faire en privilégiant le streaming, si c'est possible.

Les élus demandent si cela se fera avec les équipes de France 3. Pour la direction, cela dépendra des projets et des besoins. Des streamings sont envisagés autour de deux festivals, Chant'appart et Culture Bars Bars.

A Nantes, l'arrivée de la barge et du tablier du pont Anne de Bretagne sera diffusée en streaming : il y aura au moins un OPV, un technicien vidéo au mélangeur, etc...

VIE DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

1/ Vidéo verticale

Le 5 janvier, le rédacteur en chef par intérim a tourné une vidéo verticale, diffusée ensuite sur les réseaux sociaux et sur le linéaire. Cet usage contrevient à tous les accords en vigueur dans l'entreprise. Même l'expérimentation signée fin janvier par les organisations syndicales n'entre en application qu'à partir de février dans quatre régions dont ne font pas partie les Pays de la Loire. La direction a-t-elle volontairement contourné les accords d'entreprise ?

► La direction explique que cela ne se renouvellera pas car c'était lié à un événement exceptionnel (épisode de neige juste avant le journal). Le rédacteur en chef par intérim indique qu'aucun JRI n'était présent, ce qui explique que ce soit lui qui ait décidé de filmer cette vidéo.

"On s'est regardés avec la présentatrice, qui m'a proposé de tourner une vidéo verticale. J'ai pris mon téléphone et tourné cette vidéo pour diffusion sur les réseaux sociaux", explique le rédacteur en chef par intérim qui reconnaît n'être ni JRI, ni compétence complémentaire, "mais il me semblait que vu l'événement, son caractère exceptionnel, c'était justifié." (...) "Je pensais et je le pense toujours que cela fait partie de notre mission de service public."

La vidéo a été réutilisée le lendemain sur le linéaire dans le cadre d'un desk qui reprenait les meilleures images de la soirée. L'utilisation de cette vidéo sur le linéaire, selon O. Michel, permettait de *"mieux rythmer le reportage"* du lendemain.

La directrice régionale, tout en précisant que la vidéo avait cumulé 700.000 vues sur le web, s'engage à l'avenir à ce que deux personnes soient planifiées sur ce type de tournage, sans réutilisation dans le JT, en attendant un retour sur l'expérimentation en cours dans quatre régions. Dans ce cadre expérimental, il y a un suivi avec *"beaucoup de choses qui remontent dans toutes les antennes"*. L'objectif de la direction étant que l'expérimentation fonctionne et qu'on puisse l'élargir.

2/ Municipales

À six semaines des municipales, les salariés s'inquiètent du manque de communication autour des moyens humains et techniques qui seront déployés lors des deux soirées électorales. Quels outils seront utilisés (UTS, VPTL, DSNG, etc) ? Comment s'organisera la planification pour l'UO ? Quand les journalistes sauront-ils s'ils seront mobilisés pour ces soirées ? Cela commence à poser de vrais problèmes d'organisation, notamment pour les parents de jeunes enfants...

► Un mail récapitulatif a, depuis, été envoyé aux salariés pour détailler le dispositif technique et humain. Les noms des salariés qui travailleront sur les soirées électorales vont bientôt être communiqués. Des précisions éditoriales devraient suivre, ainsi qu'un point d'information avec le politologue Arnaud Leclerc qui viendra le 16 février en matinée et le 2 mars après-midi présenter les enjeux des élections sur le territoire régional. Pour les moyens techniques, une réunion devait être organisée le 10 février en matinée.

3/ Réalisation des soirées électorales

Un réalisateur parisien, qui n'a jamais travaillé en Pays de la Loire, a été recruté pour s'occuper des deux soirées électorales. Les élu.e.s s'étonnent de ce choix. La direction pourrait-elle expliquer cette décision qui écarte des réalisateurs régionaux qui connaissent pourtant bien les équipes techniques nantaises ?

► Selon la directrice, ce réalisateur travaille régulièrement sur les émissions politiques et a déjà réalisé des soirées électorales. Ce choix a été fait avant l'arrivée de la directrice régionale et il est à la discrétion de la direction. Et il est rare que des réalisateurs "locaux" fassent les élections.

4/ Formats magazines

Certains journalistes se sont vu demander de privilégier des propositions de décryptages au détriment des formats de magazine de 6 minutes. Est-il possible de faire un point sur les rubriques et les longs formats pour clarifier ces interrogations ?

► Une réflexion aura lieu sur ces longs formats, le rédacteur en chef par intérim dit l'avoir spécifié lors de la réunion de rédaction. Les 6 minutes ne sont plus systématiquement programmées à l'antenne dans les JT du samedi soir, une situation due aux manques de propositions et qui préexistait à l'arrivée du rédacteur en chef. Le travail sur un reportage type magazine de 15 minutes, découpé en 4 formats plus courts, pour alimenter EDR et les JT, se poursuit. Le problème, précise-t-il, est qu'il n'est pas simple d'avoir une écriture qui se prête à la fois à un format de 15 minutes et à un découpage en feuilleton.

Un atelier de travail pourrait être engagé après les élections.

Le rédacteur en chef par intérim veut aussi réfléchir au rythme et au travail en séquence pour les magazines de 6 minutes, dont la périodicité ne sera plus hebdomadaire de manière automatique.

Les élus rappellent que si les propositions viennent à manquer, c'est sans doute aussi en lien avec le manque de visibilité sur ces formats, et sur leur périodicité.

5/ Sujets week-end

Régulièrement, des sujets tournés le week-end sont marbrés pour laisser la place à des sujets du national, souvent des longs formats. De fait, la part de l'information régionale de nos éditions diminue. Certains départements sont absents du journal alors que des journalistes y étaient bien présents. En semaine également, la consigne de diffuser l'intégralité des formats longs fournis par la rédaction nationale a réduit d'autant la part d'info régionale. La direction peut-elle fournir la moyenne du temps d'antenne dévolu à l'information régionale en semaine et le week-end ? Ainsi que le comparatif avec janvier 2025 ?

► La directrice régionale indique qu'il y a 8 minutes d'information nationale tous les soirs et précise qu'elle a imposé la diffusion systématique des formats longs nationaux, car ils sont faits à destination des régions et sont "concernants". Pour les sujets marbrés, il peut aussi s'agir de la longueur des pages sports du dimanche qui peuvent écarter certains sujets de l'antenne.

Le rédacteur en chef par intérim dit qu'il veillera à la diffusion des reportages tournés. Ce qui pose question c'est selon lui *"peut-être la durée du journal des sports ou l'utilisation d'un dossier le week-end"*.

En tout cas, la direction souligne que régulièrement la page nationale est raccourcie et sert de variable d'ajustement. Depuis que la rédaction de Vaise fournit les sujets, il est arrivé plusieurs fois de ne recevoir que 5'30 de sujet au lieu des 8 minutes prévues. Cela a mis l'édition en difficulté car il n'y a plus de marbre.

Les élus demandent, si les sujets doivent être conservés au marbre, que les équipes soient informées en amont.

6/ Couverture des procès

Durant la semaine du 26 janvier, deux procès importants pour notre région avaient lieu : le procès du meurtrier de Nadia Hassade, tuée de 23 coups de couteau à Nantes en 2022. Et celui de Joël Guerriau à Paris. Seul ce dernier a été couvert par la rédaction dans son intégralité. Celui du meurtrier de Nadia Hassade n'a bénéficié que d'une seule journée de suivi pour le numérique. L'argument du rédacteur en chef était qu'il y avait trop de procès cette semaine-là et qu'il fallait faire des choix. Cette formulation a choqué des journalistes de la rédaction. La ligne éditoriale est-elle de ne plus couvrir certains faits d'actualité pourtant traités par d'autres médias et, si oui, lesquels ?

► *"Cette question n'a rien à faire ici. Il s'agit d'une question éditoriale"* Les élus prennent acte de la réponse du rédacteur en chef par intérim en s'étonnant, cependant, car ces sujets pouvaient être traités en instance auparavant.

QUESTIONS TECHNIQUES & IMG

1/ Épisode de neige

Le 5 janvier, au début de l'épisode neigeux, le rédacteur en chef par intérim a proposé à plusieurs salariés de leur prendre des chambres d'hôtel à l'issue du journal. Cependant, deux techniciens, qui habitaient loin, ont été oubliés et ont dû dormir sur des matelas par terre, à la station. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication générale par mail en fin de journée pour savoir quels salariés se trouvaient en difficulté pour rentrer chez eux et auraient souhaité bénéficier d'une chambre d'hôtel ?

► En ce qui concerne les techniciens, le chef de centre est allé à la rencontre des différentes personnes pouvant rencontrer des difficultés et n'a pas jugé nécessaire l'envoi d'un mail global.

Les salariés en question ont pensé pouvoir rentrer chez eux, avant de réaliser qu'ils n'étaient pas en mesure de le faire.

La direction a appris ça le lendemain. Pour des questions de sécurité, les salariés doivent absolument appeler leur manager. Si la direction avait été prévenue, elle aurait proposé une solution.

La situation s'est à nouveau posée quelques semaines plus tard avec un épisode venteux.

Mais il n'y avait pas eu de communication spécifique de la préfecture. Il est difficile d'évaluer quand il est nécessaire de faire une communication collective sur les phénomènes météo.

2/ Panne Orange

La direction peut-elle expliquer aux salariés le problème avec le fournisseur d'accès à internet Orange qui a conduit à la non-diffusion d'un journal le 12 janvier 2025 à midi ?

► Le lien réseau a été coupé à la suite d'une intervention d'Orange qui n'a pas respecté les obligations contractuelles d'horaire et de prévenance sur leurs interventions.

La direction a demandé aux équipes d'avancer pour mettre en place des procédures secours. Notre travail est de plus en plus dépendant du réseau, et cela nécessite de réfléchir sérieusement à cette question.

3/ Visite de la direction IMG FTV

Le mercredi 21 janvier, des membres de la direction de l'immobilier et des moyens généraux étaient en visite sur le site de Nantes. Par ailleurs, en CSE, la direction a évoqué la possibilité de vendre des sites, en prenant l'exemple de celui de Lille et celui de Nantes. La direction peut-elle nous informer sur la réalité de ces annonces, leur calendrier éventuel, ainsi que leurs conséquences sur les salariés et sur l'activité et les conséquences pour les salariés ainsi que pour l'activité ?

► La direction n'en sait pas plus. La direction de l'immobilier réalise des audits sur différents sites de France 3. Il y a quelques années, ils avaient étudié les possibilités de vendre notre espace vert ou de construire un nouveau bâtiment.

Plusieurs sites sont potentiellement vendables, comme Nantes, Lille ou Ajaccio. Il n'est pas prévu qu'on déménage. Si on vendait le foncier et l'immobilier, on resterait sur place, mais on serait locataires.

Un cabinet réalise des expertises pour évaluer la valeur des biens. On nous a demandé aussi si le bâtiment était fonctionnel et correspondait à nos besoins. Ils ont estimé les coûts des éventuelles rénovations.

4/ Parc informatique

Un inventaire des ordinateurs portables avait été demandé à la direction. Où en est ce dossier qui permettrait, aussi, de finaliser la cartographie des bureaux dans les deux open spaces de la rédaction ?

► La demande a été transmise au responsable de maintenance. Il profitera de la mise à jour de Windows 11 pour faire un état des lieux.
La cartographie des bureaux avancera après les municipales.

5/ Mesures de l'antenne parabolique

► Les niveaux d'exposition aux champs électro magnétiques au niveau des postes de travail sont inférieurs aux valeurs déclenchant l'action relative aux effets sur la santé, mentionnées dans le décret. On est 10 à 20 fois inférieurs à la limite réglementaire. L'antenne n'a strictement aucun impact.
Aujourd'hui, cette parabole est utilisée au maximum quelques minutes par an.

RESSOURCES HUMAINES & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

1/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir

- Mobilité d'Anli Djamadar à Mayotte à partir du 1er mars. Le poste devrait être publié dans les prochains jours.

2/ Service de santé au travail 72

► Il est question de changer de service de santé pour les salariés du Mans. Après plusieurs problèmes d'adhésion à la médecine du travail et un manque de suivi correct des salariés, l'idée serait de rejoindre le service de santé de Nantes. Le point sera suivi en réunion d'instance. Le processus de transfert sera présenté à la prochaine réunion en mars prochain.

3/ Restitution de l'enquête paritaire

► Une restitution de l'enquête paritaire concernant un accident de travail, menée par un élu et la responsable des ressources humaines, a été faite aux élu.e.s. Une autre restitution aura lieu à la CSSCT le 12 février prochain. Un plan d'action de la direction doit être présenté aux élu.e.s à l'IP de mars. Son application sera suivie lors des réunions d'instance.

4/ Bilan d'activité annuel 2025 Social Direct

► Le document a été transmis aux élu.e.s. Frédérique Levée de Social Direct est présente pour commenter ce bilan.

L'assistante sociale trouve que les échanges avec Nantes sont fluides.
L'utilisation de la plateforme de Social Direct doit être privilégiée mais il faudrait vérifier que son accès et sa connaissance soient bien connus des salariés. En 2026, d'autres ateliers sont

prévus, notamment sur l'aidance. Une thématique retraite pourrait aussi être envisagée, en fonction des demandes et des besoins.

Le recours aux services de Social Direct a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier : 12,9% de taux de recours par rapport à 11, 5% en 2024. Un recours largement au-dessus de celui du réseau au niveau national, qui s'élève environ à 7% pour 2025. Les trois thématiques de consultations les plus fréquentes sont, dans l'ordre, la santé, le budget et l'aidance.

5/ Bilan AT/MP (Accident du travail / maladie professionnelle) 2025

► Le document a été transmis aux élu.e.s qui relèvent beaucoup d'accidents de trajets domicile/travail en 2025. Les élus avaient évoqué la possibilité d'organiser une formation avec l'association Place au Vélo, proposition que la direction juge, à présent, pertinente.

6/ Bilan absentéisme 2025

► Le document a été transmis aux élu.e.s. L'augmentation de l'absentéisme pour l'année 2025 interroge fortement les élu.e.s sur le mal-être au travail et montre une dégradation des conditions de travail. La direction indique que le comité de direction va se pencher sur cette question de l'augmentation de l'absentéisme.

Les élus espèrent que les préconisations de l'expertise pour risque grave et de l'enquête paritaire feront l'objet d'un plan d'action qui permettra d'améliorer l'ambiance au travail.

7/ Point sur la campagne des entretiens individuels

Où en est la campagne 2026 des entretiens individuels ? Qu'en est-il pour les salariés en arrêt maladie ? Une prolongation de la campagne peut-elle être envisagée dans ce cas spécifique ?

► La campagne se clôture le 31 mars prochain. Pour les salariés absents, une extension devrait être mise en place, mais la date de prolongation n'est pas encore connue. L'an dernier, la prolongation portait jusqu'au mois de juin.

8/ Concur

De nombreux salariés ont des difficultés à se faire rembourser leurs billets de train. Les justificatifs proposés par le transporteur ne conviennent pas ou plus aux vérificateurs Concur. Des procédures claires peuvent-elles être transmises à tous les salariés pour permettre le remboursement de leurs déplacements ?

► La question est reportée à la prochaine réunion d'instance pour que la direction puisse chercher des informations plus précises sur ces remboursements.

9/ Comité salaires

Quel est la date limite pour recueillir l'accord des salariés dans monkiosque pour l'étude de leur situation salariale ? Une pique de rappel de la procédure à suivre peut-elle être envisagée ?

► La clôture de la campagne est prévue pour le 28 février 2026. Les comités locaux des salaires se réuniront d'ici la fin avril. Une communication nationale a été faite et une page y est dédiée sur Monespace.

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-services-rh/SitePages/Comit%C3%A9s-locaux-des-salaires-2026.aspx>

10/ Réservations d'hôtel

Depuis que l'Université FTV a déménagé au siège de France Télévisions, il est difficile de trouver des chambres d'hôtels disponibles et dans les tarifs remboursés par l'entreprise, à proximité de la Porte de Versailles. Les recherches prennent parfois plusieurs heures sur le temps personnel des salariés. Est-il possible que la direction propose dorénavant d'effectuer la réservation de la chambre d'hôtel en même temps que celle des billets de train, auprès des agences extérieures ?

- La question est reportée à la prochaine réunion d'instance.

PROCHAINE RÉUNION D'INSTANCE DE PROXIMITÉ

LE LUNDI 2 MARS 2026

Vous pouvez adresser vos questions à rppdl.nantes@francetv.fr ou à chaque élu-e :

TITULAIRES :

eleonore.duplay@francetv.fr CGT

sandrine.gadet@francetv.fr CGT

yann.ledos@francetv.fr CGT

maryse.lamy@francetv.fr FO

julien.lefer@francetv.fr SUD

SUPPLÉANTS :

olivier.debuisson@francetv.fr CGT

william.sabas@francetv.fr CGT

simon.rihouey@francetv.fr CGT

pierre-erik.cally@francetv.fr FO

clement.barbedette@francetv.fr SUD

NUMÉROS UTILES

MÉDECINE DU TRAVAIL : NANTES (Dr Clotilde MICHEL)

Solenn GOASGUEN - Infirmière. Céline MAHOT, secrétaire médicale

SSTRN - Service de Santé au Travail de la Région Nantaise

Immeuble Nant'île. 4, allée de l'Île Tabor – 44 275 NANTES Cedex 2

Tél : 02 28 44 32 44 – Standard : 02 49 62 27 44

Pour une prise de RDV à la demande d'un salarié, il faut contacter l'assistante du docteur Clothilde Michel. Numéro direct : 02 49 62 27 44 clothilde.michel@sstrn.fr

MÉDECINE DU TRAVAIL : LE MANS (Dr Pascal HEFTI)

Esther YABA - Assistante médicale / Céline GUILLARD - Infirmière

Centre de consultation Université 2

Immeuble Hoedic, 2ème étage

72, avenue Olivier Messiaen - 72 000 LE MANS

06 09 34 51 91 www.st72.org

CONSEILLÈRE SANTÉ et soutien aux salariés de FTV : Florence BATAILLE

01 56 22 79 24 / 06 19 09 77 03 florence.bataille@francetv.fr

ASSISTANCE SOCIALE : Frédérique LEVÉE et Anne-Sophie LEBLOND

Tél : 0 805 035 433 ou support.beneficiaire@socialdirect.fr ou www.francetv.socialdirect.fr

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL : Ewen LEGENDRE ewen.legendre@acca.fr 06 24 76 34 38

Ligne dédiée salariés : 0 800 730 870 – Service gratuit 24h/24 et disponible 7j/7

Ligne dédiée managers, RH, RP : 0 800 730 875

EN CAS DE DISCRIMINATION : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277
